



Diagnostic de fonctionnement du système d'assainissement

Contrôle réalisé par **Céline TALINEAU** le **13/11/2017**

Date du précédent contrôle : **04/06/2009**

Nature du précédent contrôle : **Diagnostic de l'existant**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : **1999**



Les informations indiquées sur ce rapport sont établies au jour de la visite, en fonction des éléments qui ont pu être contrôlés ainsi que les déclarations recueillies auprès du demandeur, du propriétaire ou de la personne présente lors de la visite.

INSTALLATION CONTRÔLÉE

Mme Marie GARY
LE GRELAT-CASTELS
24220 CASTELS ET BEZENAC
Section et n° de parcelle : **D 718**
Type de logement : **Principal**

ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE

Mme Marie GARY
LE GRELAT
CASTELS
24220 CASTELS ET BEZENAC
FRANCE
Tél. : **0688157262**

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE

Nombre de chambres : **1**
Nombre de pièces principales : **2**
Type de logement : **Principal**

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Pente du terrain recevant le traitement : **Moyenne (de 5 à 10%)**

Mode d'alimentation en eau potable : **Adduction publique**

Superficie de la ou les parcelles : **1430 m²**

Présence d'un puits : **Non**

Présence d'une source : **Non**

COLLECTE DES EAUX USÉES

Il n'existe pas d'accès visible au tuyauteries d'évacuation des eaux usées.

Les eaux usées et les eaux de pluie sont collectées séparément.

Destination des eaux de pluie : **Infiltration sur la parcelle**

PRETRAITEMENT

Il existe un système de prétraitement.

Le système de prétraitement est partiellement accessible.

Il existe un bac à graisses.

Nombre de bac à graisses : **1**

Volume en litre : **200**

Accessibilité : **Le bac à graisses est partiellement accessible.**

Le bac à graisses ne présente pas de signe d'altération.

Il existe une fosse septique.

Accessibilité : **La fosse septique est accessible.**

Nombre de fosse septique : 1

Volume en litre : 1500

La fosse septique ne présente pas de signe d'altération.

Il existe un préfiltre.

Accessibilité : **Le système de préfiltre n'est pas accessible.**

Emplacement du préfiltre : **Indépendant**

Volume en litre : **200**

Type de préfiltre intégré :

Le préfiltre ne présente pas de signe d'altération.

Pas de présence d'odeurs.

L'écoulement est correct.

VIDANGE

Date de dernière vidange : **2014**

Bordereau : **Non**

Nom du vidangeur : **PICCARDINO**

La vidange semble-t-elle nécessaire ? **Non**



Pour information, la périodicité de vidange de la fosse doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile de la fosse et 30 % pour une micro station. Elle doit impérativement être effectuée par une entreprise agréée.

TRAITEMENT

Il existe un système de traitement.

Type de traitement : **Tranchées d'épandage**

Précision sur le traitement : **Faible profondeur**

Précision sur la taille du système de traitement : **45 ml**

Installation située à plus de:

- 5m de l'habitation : **Oui**
- 3m de la limite de propriété : **Oui**
- 3m des arbres : **Oui**
- 35m d'un captage d'eau potable : **Oui**

*Pour information, tout captage d'eau utilisé pour la consommation humaine doit être déclaré en mairie (formulaire CERFA n°13837*01).*

VENTILATION

Il existe une ventilation primaire.

Diamètre en mm :

La Ventilation primaire ou décompression, permet une meilleure évacuation des eaux usées.

Il n'existe pas de ventilation secondaire.

Une ventilation secondaire permet un meilleur fonctionnement et limite la corrosion sur les fosses en béton.

REGARD AVANT TRAITEMENT

Il n'existe pas de regard avant traitement.

REGARD DE CONTROLE

Il n'existe pas de regard de contrôle.

Un regard de contrôle propre et sec est un signe de bon fonctionnement de votre installation.

CONTRAINTES TERRAIN

Réaménagement du terrain depuis la dernière visite : **Non**

Réalisation des travaux notifiés dans le précédent rapport : **Aucun**

DYSFONCTIONNEMENT

Aucun dysfonctionnement observé au niveau du traitement.

DISPERSION DES EFFLUENTS

Aucun rejet d'effluent n'a été constaté.

Effluent : Terme générique désignant une eau résiduaire et plus généralement tout rejet liquide véhiculant une certaine charge polluante.

Pour information, le règlement du service est consultable et téléchargeable sur le site de la Communauté de Communes, <http://cc-vallee-dordogne-foret-bessedes.fr>, ou peut vous être envoyé sur simple demande.

CONCLUSION

Mme Marie GARY
LE GRELAT-CASTELS
24220 CASTELS ET BEZENAC

Section et n° de parcelle : **D 718**
Diagnostic de bon fonctionnement du **13/11/2017**

L'installation d'assainissement n'est pas située dans une zone à enjeu.

Problèmes constatés sur l'installation :

- Installation incomplète

L'installation d'assainissement non collectif est **NON CONFORME**.

AVIS DU TECHNICIEN

- La vidange de la fosse doit être effectuée, par une entreprise agréée, lorsque le volume de boues atteint 50% du volume utile de la fosse (environ 50cm). Le bordereau de suivi des matières de vidange doit être conservé pour le présenter au SPANC.
- Un tuyau de ventilation doit être situé en sortie de fosse ou après le préfiltre pour évacuer les gaz et éviter la corrosion sur les cuves en béton.
- En cas de dysfonctionnement nécessitant de gros travaux, le SPANC doit être contacté avant le début des travaux, pour que ceux-ci soient effectués en conformité avec les nouvelles réglementations.
- Aucun regard n'étant présent en début et fin de tranchées, je ne peux présumer du bon fonctionnement. Aucune résurgence constatée lors de cette visite.

AVIS DU PRESIDENT

- Dispositif incomplet, ne présentant pas de dysfonctionnement ou de rejet constaté donc sans risque apparent.

AVIS DU MAIRE

- Aucun rejet apparent et aucun risque immédiat pour la salubrité publique.
- L'installation n'est pas située dans une zone à enjeu sanitaire: hors de tout périmètre de protection de captage d'eau potable.

L'installation comprend les éléments suivant :

- 1 bac à graisse 200L
- 1 fosse septique 1500L
- 1 pré-filtre indépendant 200L
- Tranchées d'épandage

L'installation est non-conforme (arrêtés du 7 septembre 2009, du 7 mars 2012 et du 27 avril 2012).

- Absence de regard indiquant le bon fonctionnement du système de traitement.
- Ventilation de fosse inexistante.

Travaux à effectuer :

- Retrouver ou mettre en place des regards d'accès au début et à la fin du traitement.
- Installer une ventilation de fosse conforme.

En cas de vente du bien immobilier, l'acquéreur a un an pour effectuer les travaux demandés.

Afin d'assurer la conformité des installations, contacter le Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes avant tous travaux d'assainissement (installations neuves ou réhabilitations).

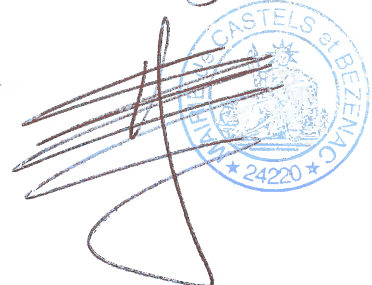
Fait à Saint Cyprien le 13/11/17
La Technicienne Céline TALINEAU

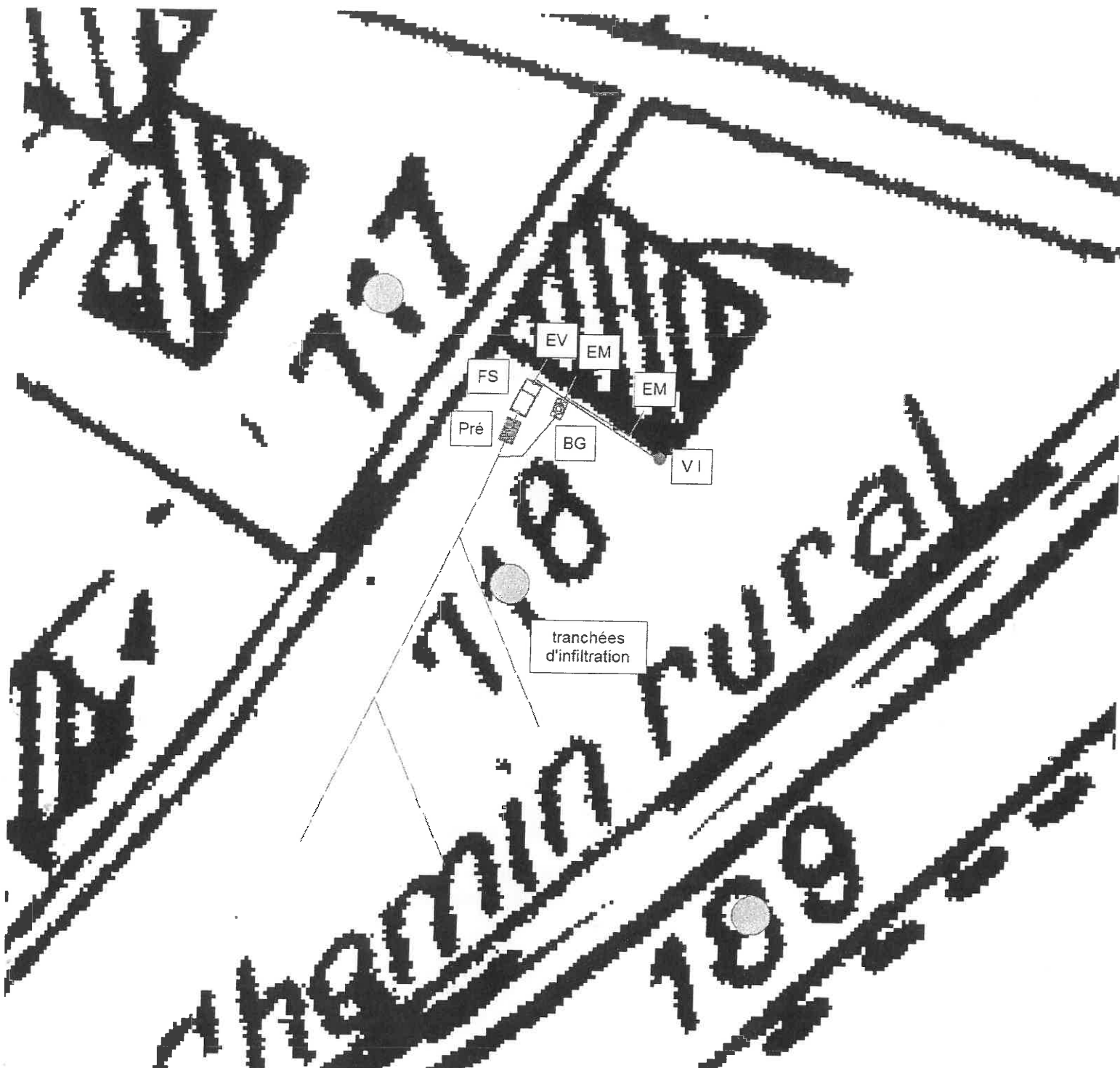
Po / Boissonnet
Thibault

Fait à Saint Cyprien le 16/11/2017
Pour le Président M. RAFALOVIC
Le Vice-Président J.B LALUE



Fait à CASTELS ET BEZENAC
Le 20.11.2017
Le Maire BOUCHARDO . H





Légende

EM : eaux ménagères

EV : eaux vannes

VI : ventilation primaire

FS : fosse septique

Pré : préfiltre

BG : bac dégraisseur